

Compte rendu Conseil Municipal du 07 avril 2021

Nombres d'élus : 15 en fonction : 14 présents,

Présents : Mesdames MARTIN Caroline, BORNEL Christelle, ROUCHON Claudine, GIRMA-MANAU Nadine, SEBIRE Nathalie, Messieurs TILLOU José, ARNAUDET Jacques, SEGOUFFIN Maurice, BEZIAT Fabien, MIQUEL Philippe, DUCLOS Hervé, MANIER Frantz, SABROU Jacques.

Monsieur Fabien BEZIAT a été désigné comme secrétaire de séance.

1/ Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2020

Mr BEZIAT présente les résultats 2020

Budget communal

Fonctionnement Dépenses pour 350 302.62 Recettes pour 449 515.03

Investissement Dépenses pour 628 659.22 Recettes pour 598 259.43

Budget Multiple Rural

Exploitation Dépenses pour 3926.72 Recettes pour 8339

Investissement Dépenses pour 127 593.59 Recettes pour 37 756.24

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité le vote des 2 comptes administratifs et les deux comptes de gestion

2/ Vote de l'Affectation des résultats 2020 pour les 2 budgets

3/ Vote des taux Contributions directes

TFPB	656 743	46.57 *	270 851
TFNB	25 575	167.20	42 803
		TOTAL	313 654

*dont taux départemental 2020 : 23.46 % (en application de l'article 16 de la loi des finances pour 2020 les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la taxe d'Habitation sur les résidences principales)

4/ Vote des Budgets primitifs 2021

Propositions pour 2021

Budget communal

Fonctionnement pour 586 920.78

Investissement pour 445 637.87 soit un Total de **1 032 558.65**

Budget Multiple Rural

Exploitation pour 18173.89

Investissement pour 497959.89 soit un Total de **516 133.78**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité le vote des deux budgets primitifs 2021 ci-dessus à l'équilibre.

5/ Adhésion de la commune de L'hospitalet et Approbation de la modification des Statuts du SIFA (Syndicat Intercommunal pour la Fourrière Animale). Vote à l'unanimité

6/ Etablissement Foncier d'Occitanie, avenant n°1 à la Convention opérationnelle « Cœur de Village »

7/ Grand CAHORS : Pacte de Gouvernance 2020-2026